



Le rapport entre continuité référentielle et expression du sujet envisagé dans une perspective diasystématique

Schøsler, Lene

Published in:

La continuité référentielle ou le choix des mots

Publication date:

2020

Document version

Peer-review version

Document license:

[Ikke-specificeret](#)

Citation for published version (APA):

Schøsler, L. (2020). Le rapport entre continuité référentielle et expression du sujet envisagé dans une perspective diasystématique. I E. Dupuy, V. Millogo , & M-H. Lay (red.), *La continuité référentielle ou le choix des mots: Dans les textes français et anglais* (s. 123-145). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

LE RAPPORT ENTRE CONTINUITÉ RÉFÉRENTIELLE ET EXPRESSION DU SUJET ENVISAGÉ DANS UNE PERSPECTIVE DIASYSTÉMATIQUE

Lene SCHØSLER

INTRODUCTION

La présente étude a pour but d'examiner le rapport entre continuité référentielle et expression du sujet en français du Moyen Âge et de la Renaissance. Plus concrètement, il s'agit d'explorer le lien entre la continuité ou la rupture thématique (\pm continuité) et l'expression ou la non-expression du sujet (\pm S0) en vue de dégager les facteurs qui déterminent le choix de la forme du sujet. C'est-à-dire qu'elle se propose d'examiner l'importance des facteurs linguistiques ou extralinguistiques, en particulier les facteurs diasystématiques, à savoir la diachronie, la diatopie, la diastratie (le niveau social), la diaphasie (le style) et la diamésie (le médium de transmission : oral ou écrit). L'objectif est de démontrer la pertinence de combiner différents facteurs, surtout les facteurs diasystématiques et les facteurs liés à la situation de communication et aux traditions discursives, voir Kabatek (2011).

L'étude est basée sur les résultats quantitatifs et qualitatifs obtenus par l'exploration électronique d'un grand nombre de textes littéraires et de chartes, couvrant les périodes d'ancien et de moyen français et le français de la Renaissance¹. À ceci s'ajoute une analyse plus qualitative que quantitative d'un texte argumentatif, basée sur le texte latin de Calvin et sa traduction française.

L'étude est organisée en quatre sections. La première rappelle brièvement l'évolution du S0 depuis le latin. La deuxième définit les termes utilisés, en proposant quelques analyses d'un texte littéraire. La section 3, la plus importante, présentera le rôle des facteurs linguistiques et extralinguistiques, en illustrant le propos à l'aide d'analyses d'un texte juridique et d'un texte argumentatif. La conclusion se trouve dans la section 4.

Bref rappel de l'évolution depuis le latin au français moderne

1. Une partie de ces résultats ont été présentés dans une série de publications antérieures, dont certaines ont été rédigées en collaboration avec Piet Van Reenen.

On désigne le latin comme une langue *pro-drop*, ce qui implique que le sujet d'un verbe à forme personnelle peut être non-exprimé. C'est également la situation dans les langues romanes actuelles, à l'exception du français moderne, où l'expression du sujet est devenue à peu près obligatoire après la période de la Renaissance.

Si le latin, les états anciens du français et les langues romanes comme l'italien et l'espagnol sont désignés par le terme *pro-drop*, cela ne veut pas dire que les règles déterminant l'expression et la forme du sujet sont identiques. En latin, les locuteurs et les auteurs avaient le choix entre un sujet nominal (Snom), l'absence d'un sujet explicite (S0), et entre trois pronoms (démonstratifs) anaphoriques, *iste*, le plus fréquent des trois, *hic* et *ille*, voir Bolkenstein (2000). Bolkenstein évalue la pertinence du modèle d'accessibilité de Givón (entre autres Givón, 1983) pour le latin. Selon ce modèle, le degré d'accessibilité du référent détermine la forme du sujet. Un référent peu accessible, par exemple parce qu'il se trouve dans un contexte éloigné ou dans une phrase à un niveau syntaxique différent, nécessite un codage plus explicite qu'un référent accessible. Bolkenstein démontre l'insuffisance de ce modèle, dans la mesure où elle prouve, statistiques à l'appui, non seulement que le genre textuel joue un rôle dans le choix de la forme du sujet, mais aussi qu'il faut inclure des considérations d'ordre pragmatique, telle l'importance de la continuité ou de la rupture thématiques pour le choix de la forme du sujet. En effet, un sujet non-exprimé, S0, tend à indiquer la continuité, alors que le pronom *ille* tend à signaler (mais seulement dans 67 % des cas) la rupture thématique. En outre, l'auteur montre qu'en latin, S0 est utilisé même dans les contextes où le référent est éloigné, et peu accessible.

Pour l'ancien et le moyen français, la situation diffère du latin et toutes les pistes d'investigation n'ont pas encore été explorées, même si le choix entre Snom, Spron et S0 a été beaucoup étudié, entre autres à partir de la perspective de l'*allocutaire* avec références aux diverses hypothèses d'accessibilité. À ce propos, il est utile de rappeler les investigations de Dupuy-Parant (2006 et 2007) sur la structuration des chaînes anaphoriques en moyen français, qui ont permis d'identifier un nombre de règles liées à la morpho-syntaxe et à la valence verbale, règles qui déterminent la forme du sujet et qui permettent à l'*allocutaire* d'identifier le référent. Mentionnons également les recherches de Capin et Larrivée (2015), qui étudient l'accessibilité et la forme du sujet dans trois textes juridiques anciens. Ces auteurs confirment les résultats d'autres chercheurs, entre autres de Marchello-Nizia, de Guillot et de Glikman, selon qui le choix du S0 présuppose une grande accessibilité référentielle, et qui signale le plus souvent la continuité référentielle (ce dernier point est similaire à la situation en latin). Pour le Spron son emploi n'exige pas le même degré d'accessibilité, et contrairement à la situation en latin, il signale aussi bien la continuité que la rupture thématique. En effet, un Spron ne renvoie pas toujours au dernier référent mentionné. La situation se laisse interpréter en terme de cohésion plus forte entre référent et S0 qu'entre référent et Spron. En outre, certains auteurs montrent l'influence du genre textuel. En français moderne, l'utilisation de S0 est peu fréquente et fortement limitée à la coordination.

Dans ce qui va suivre, la plupart des pistes évoquées dans ce bref rappel de l'évolution seront reprises, à l'exception des hypothèses d'accessibilité, puisque celles-ci se placent au

niveau de l'allocutaire, ce qui n'est pas la perspective adoptée ici, dans la mesure où cette étude part de l'idée que l'allocutaire interprète le message reçu à partir de principes liés à la morpho-syntaxe et à la valence verbale. Ces principes ont été exposés ailleurs (Schøsler, 1984), et ils ont été étudiés en détail par Dupuy. La présente étude est différente, car elle se propose d'explorer les motivations² *des locuteurs* et *des auteurs* pour choisir l'une des trois formes du sujet : Snom, Spron et S0, et cela au cours de l'histoire du français.

DÉFINITIONS

La présente section contient la définition et l'illustration des termes qui seront utilisés par la suite.

Thème – Rhème

Les termes *thème* et *rhème* seront utilisés selon l'usage fixé dans le cadre des travaux du Cercle linguistique de Prague³. Dans la perspective de la visée communicative, le *thème* est le point de départ de l'énoncé. C'est le sujet connu, ce dont on parle, lié au contexte de l'échange, présent dans la situation ou supposé présent dans la mémoire de ceux qui communiquent. Du point de vue de l'ordre des mots dans des structures non-focalisées, qui seront étudiées ici, le statut du thème est lié à sa place, qui est la place la plus à gauche de la phrase. Le *rhème* est défini comme l'information nouvelle apportée à propos du thème. C'est l'élément qui fait avancer la communication. Du point de vue de l'ordre des mots, le rhème occupe la position la plus à droite de la phrase. Afin d'illustrer ces définitions sera proposée plus loin une analyse de deux passages tirés d'un texte littéraire, exemples (1) – (2). Ensuite sera présentée l'analyse d'un texte juridique, exemple (9) et finalement un texte argumentatif, exemple (10).

Structure thématique

Le thème est soit identique d'une phrase à l'autre, soit variable. Il y a trois cas de figure. Le premier cas constitue ce que nous avons appelé *une structure thématique fixe* (voir Reenen et Schøsler, 1992) et qu'Adam (2005 : 48) désigne par le terme *progression à thème constant*. Le second cas se laisse subdiviser en différents types : *structure thématique linéaire, élaboration, digression* etc., pour lesquels Adam utilise le terme *progression par thématization linéaire*. Troisièmement, ces structures peuvent être combinées, comme on le voit dans les exemples (1) – (2), typiques du genre littéraire.

2. L'emploi du terme motivation n'implique aucunement que le choix de telle ou telle forme soit conscient.
3. Voir les travaux de Daneš et de Firbas, suivant ceux de Mathesius, exposés dans REENEN et SCHØSLER (1992), et ADAM (2005).

Genres textuels

Les genres textuels seront distingués selon deux perspectives qui se complètent, premièrement en fonction de la visée du texte et deuxièmement en fonction de la situation de communication. Au niveau de la visée, nous nous limiterons à trois genres, à savoir : 1) les textes de fiction - narratifs ou dialogués, 2) les textes performatifs exemplifiés par les textes juridiques, en particulier les chartes et 3) les textes argumentatifs, religieux ou scientifiques. Cette classification très sommaire reflète les contraintes des sources disponibles pour une langue ancienne. Au niveau de la fonction de la communication, nous adoptons ici les distinctions de Koch et Oesterreicher (1990, 2001), qui caractérisent les situations de communication en termes de distance ou de proximité entre ceux qui communiquent (voir la section suivante, Tableau 1).

La situation de communication

Koch et Oesterreicher (1990, 2001, 2007), Koch (2003) analysent la variation liée à la situation de communication en introduisant deux distinctions, d'abord une distinction entre *la conception* d'un texte et *son médium*, c'est-à-dire sa forme matérielle, orale ou écrite, notions qu'il ne faut pas confondre. Koch et Oesterreicher introduisent en outre l'idée d'un continuum communicatif à deux pôles⁴, le pôle de *la proximité* et le pôle de *la distance*. Ils énumèrent dix paramètres extralinguistiques permettant d'analyser vers quel pôle un texte peut être catégorisé (voir le Tableau 1). Les deux pôles du tableau ne coïncident pas directement avec les genres textuels, ni avec le médium oral ou écrit, mais y sont reliés en ce sens que le contexte communicatif qui déclenche typiquement une production orale est de *proximité*, alors que le contexte communicatif qui déclenche typiquement une production écrite est de *distance*. Néanmoins, une production orale peut être de conception de *distance*, par exemple une conférence plénière, alors qu'une production écrite peut être de conception de *la proximité*, comme un journal intime ou une lettre entre amis proches. Les dix paramètres du Tableau 1 servent à formaliser l'analyse de la situation de la communication et ils seront utilisés par la suite.

Proximité	Distance
communication privée	communication publique
interlocuteur intime	interlocuteur inconnu
émotionnalité forte	émotionnalité faible
ancrage actionnel et situationnel	détachement actionnel et situationnel
ancrage référentiel dans la situation	détachement référentiel de la situation

4. Les termes allemands utilisés par Koch et Oesterreicher sont *Nähe* versus *Distanz* (voir par exemple KOCH, 2003). Les termes espagnols respectifs sont *inmediatez* et *distanzia* (KOCH et OESTERREICHER, 2007). En français sont souvent utilisés les termes correspondant à l'espagnol : *l'immédiat* et *distance*, pourtant moins fidèles à l'allemand que les termes choisis ici.

coprésence spatio-temporelle	séparation spatio-temporelle
coopération communicative intense	coopération communicative minimale
dialogue	monologue
communication spontanée	communication préparée

Tableau 1 : Le continuum communicatif selon Koch et Oesterreicher (2001 : 586)

Distinctions diasystématiques

Selon la linguistique variationnelle dans sa forme actuelle en romanistique (dans la tradition de Flydal, 1952 et Coseriu, 1966, voir Koch et Oesterreicher 1990, 200; Völker 2009; Selig 2011), l'influence de la situation de communication sur les choix linguistiques des locuteurs est un des facteurs extralinguistiques déterminant la variation linguistique. Ces paramètres sont essentiels pour l'étude du changement linguistique, dans la mesure où la variation synchronique peut être considérée comme l'expression et le *locus* du changement. Le Tableau 2 présente l'ensemble des distinctions diasystématiques : la diachronie, la diatopie, la diastratie (le niveau social), la diaphasie (le style) et la diamésie (le médium de transmission, oral ou écrit). Le continuum communicatif présenté dans le Tableau 1 se combine utilement avec les distinctions diasystématiques du Tableau 2, voir à ce propos la discussion éclairante de Selig (2011) sur les deux principes variationnels mentionnés et la possibilité de les combiner. On peut considérer le continuum communicatif (Tableau 1) comme un moyen de formaliser les deux niveaux de variation selon l'usage : les niveaux diaphasique et diamésique.

Variation selon l'usager	temps	changement	diachronie
	espace	géographique, régional, local, spatial	diatopie
Variation selon l'usage	société, communauté	social	diastratie
	Styles, niveaux, registres	situationnel, stylistique, fonctionnel	diaphasie
	canal	oral/écrit	diamésie

Tableau 2 : Représentation de la variation diasystématique selon F. Gadet (2007 : 23)

Illustrations

L'hypothèse selon laquelle la situation de communication et la tradition textuelle contribuent non seulement à déterminer le choix du type de structuration thématique, mais aussi les moyens d'expression de cette structure, Snom, Spron ou S0 sera illustrée dans ce qui suit. L'exemple (1) est typique du genre littéraire narratif, caractérisé par les traits d'une commu-

nication à distance. Il provient des *Isopets, tiers livre d'Esope, première fable*, (de la fin du XV^e siècle) paragraphes 1098-1101 (cité dans Reenen et Schøsler, 1992 : 102). Le texte met en scène deux personnages, le lion (S1) et le pasteur (S2), qui alternativement assument la fonction de thème. Le deuxième thème est en général introduit en tant que rhème dans la phrase précédente. Dans les Tableaux 3a-b, la structure thématique du passage a été identifiée et les thèmes numérotés dans l'ordre d'apparition S1 et S2. Le sujet est nominal (Snom), pronominal (Spron) ou non exprimé (S0).

- (1) 1098. Le lyon s'en vint a ung pastour qui gardoit ses brebis et le commença a le flater de sa queue en lui monstrant son pié navré.
 1099. Et le pastour en eut grant paour et luy gecta une brebis. Mais le lyon ne demandoit point a manger, car plus desiroit a estre mediciné et gary de son pié.
 1100. Et, quant le pastour vit la blessure, d'une aguille subtilement luy tira l'espine hors de son pié et en gecta la pourriture et luy oignyt sa playe. Et, tantost après, le lyon fut gary.
 1101. Et, pour rendre graces et remercier le pastour, il luy alla baiser les mains et s'en retourna en la forest.

Thème = S1 ou S2, Snom, Spron, S0
Le lyon (Snom, S1) s'en vint a un pastour (rhème)
qui (Spron, S2) gardoit ses brebis
et le commença (S0, S1) a le (rhème) flater
Et le pastour (Snom, S2) en eut grant paour
et luy gecta (S0, S2) une brebis
Mais le lyon (Snom, S1) ne demandoit point a manger
car plus desiroit (S0, S1)
quant le pastour (Snom, S2) vit la blessure,
subtilement luy tira (S0, S2) l'espine
et en gecta (S0, S2) la pourriture
et luy oignyt (S0, S2) sa playe.
Et, tantost après, le lyon (Snom, S1) fut gary.
il luy alla (Spron, S1) baiser les mains
et s'en retourna (S0, S1) en la forest.

**Tableau 3a : La structure thématique
 et la forme du thème = S du passage 1098 ss. d'Isopets**

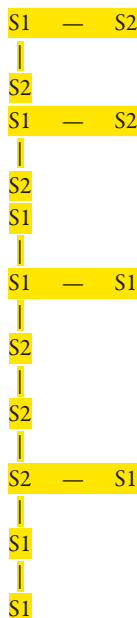


Tableau 3b : La structure thématique fixe (|) ou linéaire (—) du passage 1098 ss. d’Isopets. Lorsqu’il n’y a pas de tiret, cela signale que la rupture thématique n’a pas été préparée par l’introduction du rhème

Un texte littéraire narratif comme (1) se place plutôt vers le pôle de la distance selon la terminologie du Tableau 1, c’est-à-dire : interlocuteur inconnu, détachement actionnel et situationnel, détachement référentiel de la situation, séparation spatio-temporelle, coopération minimale, monologue, communication préparée - mais il s’agit tout de même d’un énoncé avec une certaine émotionnalité. La structure thématique de ce passage est fort simple : introduction d’un thème ou d’un rhème à l’aide du Snom, puis reprise en tant que thème à l’aide de Spron ou S0.

Un texte littéraire n’est pas seulement narratif, il comporte aussi des parties dialoguées qui sont censées reproduire l’oral, avec les traits caractéristiques d’une communication de proximité, c’est-à-dire : communication privée, émotionnalité, ancrage actionnel et situationnel, ancrage référentiel dans la situation, coprésence spatio-temporelle, coopération, dialogue, spontanéité.

La structure thématique des dialogues est tellement complexe qu’elle se prête difficilement à une présentation graphique, voir l’exemple (2), qui illustre la communication de proximité :

- (2) (cest fable d'ung mullet qui mengeoit des herbes auprès d'une forest, auquel vint ung regnard, lequel le interroga et lui demanda :) « Qui est tu ? (S1, Spron) » Et le mullet lui dist en ceste manière : « Je (S2 (=S1), Spron) suis une beste. » Et adoncques, le regnard lui dit : « Je (S3, Spron) ne te demande pas cela, je (S3, Spron) demande qui (S4, Spron) fut ton père (S4, Snom) ? » Et le mullet lui dist : « Mon grant pere (S5, Snom) fut un cheval. » Et le regnard luy dist : « Je (S3, Spron) ne te demande pas cela, mais dis moy seulement comment tu (S1 Spron) as nom₁. » Et le mullet luy dist : « Je (S2, Spron) ne sçay, pour ce que j'estoye (S2, Spron) petit quant mon père₁ (S6, Snom) mourut. Toutefois, afin que mon nom₂ (S7, Snom) ne fust oublié, mon père₂ (S6, Snom) le₃ fist escrire en mon pié de senestre. Pour quoy, se tu (S8=S3, Spron) veulx sçavoir mon nom₄, va y regarder et tu (S8=S3, Spron) le₅ sauras. (Esopo, *La fable du mullet, du regnard et du loup*, 1462-1471.)

Ce texte dialogué présente des ruptures de thème non préparées par l'introduction d'un rhème, sauf dans le cas du S7 : *mon nom* ; il se distingue ainsi de l'exemple narratif (1), et se caractérise par la présence massive de Spron et l'absence de S0.

LE RÔLE DES DIVERS FACTEURS LINGUISTIQUES ET EXTRALINGUISTIQUES

Introduction

Quel est le rôle des divers facteurs linguistiques et extralinguistiques pour le choix de la forme du sujet ? Considérons d'abord les faits : les analyses du recul de la non-expression du sujet révèlent un processus de changement fort irrégulier, et on n'a pas fini d'identifier les facteurs déterminant la grande variation qui a été relevée par les chercheurs. Les études montrent la présence fort irrégulière de S0, allant de 17 % dans le tout premier texte en français de 842 à une moyenne de 30 % au XVI^e siècle, en passant par plus de 80 % de S0 dans plusieurs textes des XII^e et XIII^e siècles, tels *Énéas*, le *Tristan de Béroul* et *Clari*, voir entre autres les statistiques chez Vance (1997), qui cite Lemieux et Fontaine, celles de Marchello-Nizia (2015), de Dupuy-Parant (2007) et de Prévost (2015). Rappelons que la nature et le volume des textes-sources sont très variables (voir plus loin, le Tableau 6). Leur comparaison repose par conséquent sur des sources d'information fort disparates. Le processus de recul fort irrégulier du S0 et l'incompatibilité des résultats de chercheurs travaillant sur les mêmes textes, sont une invitation à explorer un nombre de facteurs potentiels qui n'ont pas encore été suffisamment examinés, d'abord quelques facteurs internes (le type de phrase, la personne et le nombre grammaticaux), puis des facteurs externes (surtout les facteurs diasystématiques).

Facteurs internes 1 : Le type de phrase

Il est généralement accepté que le type de phrase est déterminant pour la fréquence du S, mais est-il aussi déterminant pour le choix de la forme du sujet⁵ ? Et quel est le rôle de la structure thématique par rapport au type de phrase ? Ces questions ont été examinées dans un texte en prose l'*Esope* de Julien Macho de la seconde partie du xv^e siècle et dans un texte en vers du même siècle, *Mélysine* (Schøsler 1988). Dans les cas de continuité thématique, le texte en prose se structure selon un schéma très simple: dans les subordonnées, la continuité thématique s'exprime à l'aide d'un Spron ; dans les principales, à l'aide du S0 ou bien d'un Spron, illustré dans les exemples (3) et (4) :

- (3) Et Esope (Snom, S1) le print joyeusement par la main et le fist (S0, S1) asseoir soubz un figuier et mist (S0, S1) devant luy du pain, des herbes, des figures... et tira (S0, S1) de l'eau du puis et luy donna (S0, S1) a boire. (Esope § 25.)
- (4) Et prist (S0, S1) la tasse et beut (S0, S1) tant qu'il (Spron, S1) peut. (Esope § 342.)

Dans les cas de rupture thématique, les textes présentent un schéma différent, illustré dans les exemples (5)-(7). Dans ces textes, un nouveau thème imprévisible est le plus souvent introduit dans une principale, sous forme d'un Snom (voir pourtant S3 qui est introduit dans une subordonnée dans l'exemple 6). Un nouveau thème prévisible n'est pas toujours marqué dans la principale (S0), voir (5)-(6). L'exemple (7) illustre un cas plus rare, celui d'une rupture thématique imprévisible exprimée par S0. Ce dernier exemple provient d'un texte en vers, ce qui n'est sans doute pas un hasard, voir plus loin. Dans ces exemples, les subordonnées sont **marquées par une mise en relief**.

- (5) *Si tu* (Spron, S1) nous sces donner bon conseil pour la chose publique, **tous te prions** (S0, S2) que tu (Spron, S1) le faces. (Esope § 498.) (exemple de rupture thématique prévisible).
- (6) **Et quant ilz** (Spron, S1) furent au souper, donna (S0, S2) tant du pain a ses compaignons que le panier (Snom, S3) fut vuyde du tout en tout. (Esope § 83.) (exemple de rupture thématique prévisible).
- (7) **Bien voit** (S0, S1) qu'a son frere n'ara (S0, S1) / *Jamais paix, ne ne l'aimera* (S0, S2 = son frère). (*Mélysine*, xv^e siècle, v. 3124-5.) (exemple de rupture thématique non prévisible).

Notons déjà que ces exemples suggèrent que le type de phrase, principale ou subordonnée, joue – avec le genre textuel et la structure thématique – un rôle pour le choix de la forme du sujet. On y reviendra plus loin.

Facteurs internes 2 : La personne grammaticale et le nombre

On observe dans les textes de l'ancienne langue une distribution inégale du sujet explicite selon la personne et le nombre. Au moins trois faits sont à retenir. D'abord, la confusion

5. Sur ce point, voir aussi DUPUY et LIMOUSIN (2015).

des flexifs est progressive ; elle se produit entre les XII^e et XVI^e siècles suivant les personnes grammaticales, alors que le sujet se trouve exprimé dans environ 50 % des cas déjà à partir du XIII^e siècle. Ensuite, l'expression des sujets progresse de façon inégale. La troisième personne, forme qui se prête particulièrement à une confusion référentielle, reste non-exprimée jusqu'au XVII^e siècle, surtout dans les constructions impersonnelles. Par contre, l'expression du sujet des 4^e et 5^e personnes est relativement fréquente. Il s'agit là de flexifs qui contiennent pourtant à se distinguer formellement, même en français moderne. En d'autres mots, l'expression du sujet – fréquente pour les 4^e et 5^e personnes par rapport à la 3^e personne – ne suit pas la chronologie de l'amuïssement phonétique. Finalement, comme on vient de le voir dans la section précédente, l'expression du sujet dans les principales est largement inférieure à celle des subordonnées.

Le texte d'*Esope* illustre la différence de distribution entre personnes grammaticales et nombre en principales et montre que là où le risque d'ambiguïté est le plus grand, à savoir la troisième personne du singulier et du pluriel, puisque ces personnes possèdent une possibilité de références potentielles plus vaste que les autres, est la personne où la proportion de S0 est la plus élevée. Par contre, dans les cas où le flexif verbal assure à lui seul l'identification du sujet (notamment au 4^e et au 5^e personnes), il y a davantage de sujets explicites.

La personne grammaticale	Spron	S0	% de S0
1	79	3	3,7
2	71	1	1,4
3	28	17	37,8
4	8	1	11,1
5	3	0	0
6	6	2	25

Tableau 4 : Relevé des Spron et S0 selon la personne et le nombre dans les principales d'*Esope*

Le faible pourcentage des S0 à la première et la deuxième personne (singulier et pluriel) par rapport à la troisième personne du singulier et du pluriel est confirmé par la distribution trouvée par d'autres chercheurs, par exemple Dupuy-Parant (2006) et plus récemment Prévost (2015). Cette distribution pourrait être interprétée en faveur de l'hypothèse pragmatique émise par Detges (2003) selon qui l'expression de la première (et de la deuxième) personne du singulier et du pluriel est d'abord utilisée comme une stratégie discursive, puis généralisée en se grammaticalisant.

Mise à point des facteurs internes

Les résultats reproduits dans ce qui précède ont montré l'importance du type de phrase et de la personne grammaticale. Par conséquent, le choix entre sujets explicites ou non ne correspond pas à un simple besoin de lever les ambiguïtés contextuelles, au contraire, les

résultats suggèrent que les locuteurs et les auteurs n'étaient pas motivés par une sorte de principe d'économie linguistique, ils ont plutôt utilisé un nombre de stratégies pour faciliter l'intercompréhension, selon les besoins spécifiques de la nature de leur communication. Cette conclusion constitue une invitation à explorer d'autres facteurs, en particulier les facteurs diasystématiques, voir le Tableau 2, ce qui sera fait dans les sections suivantes.

Facteurs externes, diasystématiques 1 : La diachronie

Malgré le fait que S0 recule et que l'expression explicite du sujet progresse et cela depuis les plus anciens textes, nous avons vu plus haut que la simple perspective diachronique nous éclaire relativement peu sur les motivations des locuteurs et des auteurs pour choisir telle ou telle forme du sujet. C'est d'ailleurs aussi la conclusion à laquelle arrivent d'autres chercheurs, comme Dupuy-Parant (2007) et Prévost (2015). Il faut par conséquent se tourner vers d'autres facteurs diasystématiques.

Facteurs externes, diasystématiques 2 : la diatopie

L'importance de la variation diatopique pour la fréquence et le choix de la forme du sujet n'a guère intéressé les chercheurs. Nos propres résultats confirment que ce facteur joue un certain rôle pour la question qui nous occupe. Trois collections de chartes provenant de trois dialectes différents ont été examinées. Le résultat de l'analyse est que les chartes provenant du Nord ont le taux le plus bas de S0, celles de Paris le plus haut, alors que celles de Sarthe se placent entre les deux autres, voir le Tableau 5. Il faut donc conclure que le dialecte joue un rôle pour la fréquence du S0.

Chartes, origine	S0	Nombre total de S
Sarthe	7,6 %	617
Paris	13,4 %	779
Nord	4,5 %	1142

Tableau 5 : Fréquence de S0 dans trois collections de chartes, distribution dialectale

Facteurs externes, diasystématiques 3 : la diastratie (le niveau social)

Il y a peu de sources qui permettent l'étude de l'influence diastratique sur le choix de la forme du sujet. *Le Quadriologue Invectif* d'Alain Chartier (1422) offre l'occasion exceptionnelle d'examiner l'influence sociale sur le langage, selon les traits caractéristiques que l'auteur a choisi de nous présenter. En effet, le texte se compose de discours présentés par quatre personnes allégoriques, à savoir *la France*, qui est tombée dans le malheur parce que ses trois enfants ne la protègent plus dans la situation de guerre dans laquelle elle se trouve. Ces enfants sont *le peuple*, *le chevalier* et *le clergé*. Devant les accusations de leur mère, les enfants

prennent à tour de rôle la parole pour se défendre et s'accuser mutuellement. Alain Chartier était réputé pour son style qui lui valut le titre de « **père** de l'éloquence », fait qui constitue une invitation à examiner de près les paroles des trois classes sociales, dans le but de relever des variations permettant une analyse diastatique. Les termes du continuum communicatif du Tableau 1 seront utilisés dans les analyses.

Le discours du peuple se veut simple, avec des phrases relativement courtes et un emploi extensif de métaphores provenant de la vie quotidienne du peuple. Il fait appel aux sentiments et à la commiseration plus qu'à la raison. La structure thématique est plutôt linéaire, avec beaucoup de changements de thèmes, un grand nombre de Spron, mais peu de S0 : 5, 8 % dans les subordonnées, 19 % dans les **principales**. Il y a une répartition égale entre principales et subordonnées. Elle ressemble ainsi au discours direct illustré dans l'exemple (2). Il y a beaucoup d'émotion, et la communication se présente comme proche du pôle de la proximité.

- (8a) Je suis (Spron, S1) comme l'asne qui (Spron, S1) soustient fardel importable et si suis (S0, S1) aguilloné et batu pour faire et souffrir ce que je ne puis (Spron, S1). Je suis (Spron, S1) le bersault contre qui chascun tire (Spron, S2) sajettes de tribulacion. Haa, chetif douloureux, dont vient ceste usance (Snom, S3) qui a (Spron, S3) si bestourné l'ordre de justice que chascun a (Spron, S2) sur moy tant de droit comme sa force lui en donne (Snom, S4) ? Le labour de mes mains nourrist (Snom, S5) les lasches et les oyseux et ilz me persecutent (Spron, S6) de fain et de glaive. Je soustien (Spron, S1) leur vie a la sueur et travail de mon corps et ils guerroient (Spron, S6) la moye par leurs outrages dont je suis (Spron, S1) en mendicité. Ilz vivent (Spron, S6) de moy et je meur (Spron, S1) pour eux. (20 : -20.)

Le discours du chevalier est complexe, plein d'images et de récits de guerres, empruntés à l'Ancien Testament ou à l'histoire romaine. Le chevalier s'adresse aux sentiments, mais aussi à la raison en utilisant des arguments et des exemples illustratifs de l'histoire. La structure thématique comporte surtout des parties à thème fixe (le discours s'adresse directement au peuple, à la deuxième personne). Comme le chevalier affirme sa supériorité et sa colère envers le peuple, son discours se caractérise d'une part de traits de distance : **il s'agit** d'un interlocuteur connu du chevalier - mais traité avec supériorité et distance. Grâce aux renvois à l'histoire il y a un détachement actionnel et situationnel, une séparation spatio-temporelle ; aucune coopération communicative, malgré des mots d'adresse, il s'agit d'un monologue. D'autre part, il y a aussi des traits d'une communication de la proximité, à savoir l'émotionnalité forte et les mots d'adresse. Ces traits orientent le discours vers la communication spontanée et de proximité voir l'exemple (8b). Le chevalier utilise une plus grande proportion de subordonnées que le peuple, les Spron sont fréquents comme au discours précédent, mais le nombre de S0 est plus élevé que chez le peuple : 8,4 % dans les subordonnées, 29,7 % dans les **principales**.

- (8b) Maintenant voit on (Spron, S1) clerement la petite constance de ton muable courage, peuple seduit et legier a decevoir, quant tu ne sceis (Spron, S2) souffrir l'aise de paix et

si ne peus (S0, S2) soustenir la durté de la guerre, car, lors que tu es (Spron, S2) riche et plantureux de biens, tu ne peuz (Spron, S2) vivre sans blaspheme et sans murmure, et si tost que la foule des guerres que tu pourchasses (Spron, S2) vient (Snom, S3) sur toy, tu es (Spron, S2) enclin a toute sedition et ne le peus (S0, S2) soustenir sans forvoyer de vraye obeissance. Tu te plains (Spron, S2) de moy, et cries (S0, S2) a Dieu venjance des maux que tu mesmes t'as (Spron, S2) pourchacé, etc. (25 : 16-25.)

Le discours du clergé se distingue des deux précédents par son style calme et digne. Il est argumentatif, parfois paré de métaphores provenant de la Bible et de l'histoire romaine. La structure thématique est plutôt linéaire. Le discours est proche du pôle de distance, sans émotion, sans références au contexte, voir (8c). Les phrases sont complexes, avec un grand nombre de subordonnées. Son style se caractérise par la présence de beaucoup de sujets neutres ou abstraits et par une proportion de S0 relativement importante : 7,2 % dans les subordonnées et 39,6 % dans les **principales**.

(8c) A cest argument se efforcent aucuns (Spron, S1) de donner solucion en disant que ainsi a il (Spron, neutre) toujours esté, et ne fut (S0, neutre) onques que en court de prince n'eust (S0, neutre) des services mal congneuz et des biensfaiz mal deserviz ; mais, a l'encontre de ceste evasion, je dy (Spron, S2) pour replique que tousjours en est il (Spron, neutre) mal prins, si ne doit l'usaige (Snom, S3) avoir lieu dont l'user porte (Snom, S4) prejudice, mesmement quant le temps et la pointure des cuisans affaires contraignent (Snom, S5) a refraindre ce que la planté des biens et l'oïseux esloignement de grans cures avoit fait (Snom, S6) ouvert et abandonné. (51 : 14-33.)

Par rapport à l'évolution de la langue, la voix la plus innovatrice est celle du peuple, car celle-ci s'exprime avec le plus grand nombre de sujets explicites, alors que la plus conservatrice est celle du clergé, nettement influencée de la syntaxe latine. Les deux autres personnages, le chevalier et la France, dont le discours n'est pas analysé ici, se placent entre les deux extrêmes. Ainsi, il faut constater qu'Alain Chartier a su prêter à ses personnages allégoriques des façons de parler qui pourraient correspondre à des niveaux de style différents, liés au niveau social.

Facteurs externes, diasystématiques 4 : la diaphasie (le style, les traditions discursives)

Le facteur diaphasique concerne l'importance du style et des traditions discursives. Dans ce qui suit, il sera d'abord question de la distinction vers-prose, puis des genres textuels.

Vers ou prose

Le seul texte qui présente une alternance de vers et de prose est *Aucassin & Nicolette*. Ce texte a presque deux fois **moins** de S0 en vers qu'en prose. Si on groupe ensemble les textes examinés par divers chercheurs, en distinguant entre vers et prose, on obtient une image moins **confuse**. Dans le Tableau 6 est ajoutée une information, absente dans la plupart des

sources, sur le genre, à savoir L= (texte) littéraire y compris hagiographique, H=historique, J=juridique, P=prose, V=vers.

Texte	Date	% de S0 PROSE	% de S0 VERS
Serments de Strasbourg, JP	842	17	
Eulalie, LV	881		47
Passion, LV	1000		53
Enéas, LV	1155		53
Erec, LV	1167		55
Yvain, LV	1080		41
Tristan Bérout, LV	1165-1200		82,7
Charte Chièvres, JP	1194	11	
Amie et Amile, LV	1200		81,5
Clari, HP	après 1205	80,8	
Charte Tournai, JP	1206	9	
Villehardouin, HP	1212	33	
Charte d'Arras, JP	1224	5	
Dole, LV	1228		32
Aucassin & Nicolette, L parties en vers	XIII ^e siècle		62,8
Aucassin & Nicolette, L parties en prose	XIII ^e siècle	33,5	
Miracles Coinci, LV	1218-27		70,5
Queste, LP	1230	68,6	
Coutumes Beauvaisis, JP	1283	26,9	
Joinville, HP	1306	20	
Miracle I par personnages, LV	XIV ^e siècle		36,1
Saintré, LP	1456	47	
Quadrilogue Invectif, LP	XV ^e siècle	26,5	
Cent Nouvelles Nouvelles, LP	1505	23	

Tableau 6 : La décroissance de S0 depuis 1040 jusqu'à 1505 ; aperçu diachronique avec distinction entre vers et prose

Néanmoins, la distinction vers – prose ne suffit pas à expliquer certaines variations : en effet, les résultats des analyses de Clari et du Saintré étonnent. Afin de voir plus clair, il est utile d'étudier de plus près la tradition textuelle, en utilisant les termes du Tableau 1.

Genres textuels

Rappelons d'abord les spécificités des **textes littéraires** qui ont été illustrés plus haut, exemples (1)-(2). Un texte littéraire comme l'*Isopet* est composé de parties narratives et de parties dialoguées. Si les parties narratives se caractérisent avant tout par des traits relevant de la communication de distance, il est tout de même destiné à impliquer et à toucher son public. Cette implication est surtout obtenue grâce aux parties dialoguées. Ce type de texte littéraire combine ainsi les traits de la communication de distance et de proximité. Pour ce qui est de la structure thématique, nous avons vu comment alternent les structures thématiques fixe ou linéaire dans le texte d'*Isopets* (exemple 1, Tableau 3b). Nous avons vu que le changement de thème se fait après l'introduction d'un rhème destiné à devenir thème. Prétendre que ceci est une structure narrative typique est évidemment une simplification, mais cela doit suffire dans le contexte actuel. Pour les parties dialoguées, illustrées à l'aide de l'exemple (2) la structure thématique est plus complexe.

Un **texte juridique du type charte** est organisé différemment, car les textes juridiques, textes performatifs, sont caractérisés par une situation de communication particulière. Il s'agit d'une communication publique, à émotionnalité faible, à détachement actionnel et situationnel, et à détachement référentiel de la situation. Il y a séparation spatio-temporelle, coopération communicative minimale, monologue et communication préparée. Un texte juridique, comme par exemple une charte, est destiné à être sauvegardé pour le futur, puisqu'il ne concerne pas uniquement la situation présente, mais s'appliquera à d'autres situations comparables.

Un texte juridique de ce type n'est ni narratif, ni dialogué, ni émotif. Il présente des faits réels et stipule des règles, par définition il incarne la communication de distance. Un tel texte doit être clair, explicite, sans ambiguïté. Le style est par conséquent relativement standardisé, et il présente un grand nombre de sujets explicites. La structure thématique est à dominance fixe, et quand il y a rupture thématique, celle-ci est introduite par un rhème, exprimant pour ainsi dire une parenthèse par rapport à la structure fixe. Voir à titre d'illustration un exemple typique (9) cité par Capin et Larrivée (à paraître), provenant de Chièvres, du XII^e siècle. Sa présentation de la structure thématique se trouve au Tableau 7.

- (9) Et s'est (S0, sujet neutre) en le loi de le vile ke, se li seigneur (Snom, S1) font de leur fils cavaliers u il (Spron, S1) marient leur filles u il (Spron, S1) sont roiens de prizon de leur cors, demander doivent (S0, S1) aiue a le vile ; et se il (Spron, S1) demandent cose (=rhème) qui (Snom, S2) as borjois (= S3) samble estre fors raizon, par le consel des cavaliers (=rhème) qui (Spron, S1) le paiz ont juree et les homes de le vile prendre le doivent (Snom S3)⁶. (Chièvres, 25.)

6. Selon Capin et Larrivée il s'agit ici d'un cas de S0. Ce désaccord n'est pas important pour mon propos, mais illustre les désaccords d'analyse risquant de mener à des désaccords statistiques.

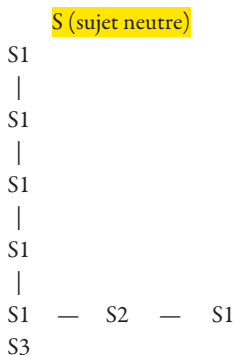


Tableau 7 : La structure thématique fixe (|) ou linéaire (—) de Chièvres, 25.
Lorsqu’il n’y a pas de tiret, cela marque que le changement thématique n’est pas préparé par l’introduction du rhème

Un **texte argumentatif** se distingue des deux types précédents, littéraires et juridiques. L’auteur y présente des faits et des analyses de ces faits dont il désire convaincre son public. S’il y a en principe beaucoup de traits de la communication de distance (communication publique à interlocuteur inconnu, détachement spatio-temporelle, monologue et communication préparée etc.), un auteur engagé, comme Calvin par exemple, s’adresse à son interlocuteur avec beaucoup d’émotionnalité, en utilisant des paroles exprimant des sentiments forts (*corrompre, dépraver, obscurcir, pureté, pervertir, aveugler, pestilentieux...* voir l’exemple (10), et en s’efforçant de communiquer son engagement et ses vues, qui sont destinées à diriger la vie quotidienne de son public.

La structure thématique d’un texte argumentatif diffère des deux genres précédents, car d’une part ce genre exige une structure transparente pour un public inconnu qu’il faut convaincre par la logique des points avancés, tout à fait comme un texte juridique. D’autre part, contrairement à la structure de la charte, exemple (9), la progression de l’argumentation favorise une structure thématique linéaire. L’exemple (10) provient des passages 1-2 du quatrième livre, chapitre 18 de *l’Institution Chrétienne* de Calvin (version latine de 1559, traduction française de 1560). (*De missa papali, quo sacrilegio non modo profanata fuit coena Christi sedin nihilum redacta.*)

Dans l’exemple (10-1 et 2), on relève beaucoup de changements thématiques non annoncés par l’introduction du nouveau thème en tant que rhème dans la phrase précédente, fait qui distingue nettement ce genre **du texte littéraire de type** illustré dans l’exemple (1) et du texte juridique type charte, exemple (9). En d’autres mots, l’introduction du nouveau thème suit la progression de la réflexion de Calvin, parfois sans être formellement marquée. On relève en outre quelques cas de structure thématique fixe.

- (10-1) Par ces inventions et autres semblables, Satan s'est efforcé (Snom, S1) d'espandre et mesler ses tenebres en la sacrée Cene de Iesus Christ, pour la corrompre, depraver et obscurcir à tout le moins, afin que la pureté d'icelle ne fust retenue (Snom, S2) et gardée en l'Eglise.
- (10-2) Mais le chef de l'horrible abominationa esté (Snom, S3), quand il a dressé (Spron, S1) un signe par lequel ceste sacrée Cene non seulement fust (Snom, S4) obscurcie et pervertie, mais du tout effacée et abolie s'esvanouist (S0, S4) et decheust (S0, S4) de la memoire des hommes: c'est (Spron, S neutre) assavoir, quand il a aveuglé (Spron, S1) quasi tout le monde de cest erreur pestilentieux, qu'on creust (Spron, S5) la Messe estre sacrifice et oblation pour impetret la remission des pechez.

S1
S2
S3
S1
S4
|
S4
|
S4
S neutre
S1
S5

Tableau 8: La structure thématique fixe (|) et rupture de continuité non introduit par le rhème du passage de Calvin (passages 1-2 du quatrième livre, chapitre 18 de l'Institution chrétienne). Lorsqu'il n'y a pas de tiret, cela marque que le changement thématique n'est pas préparé par l'introduction du rhème

Si on veut bien accepter que les passages que j'ai cités jusqu'ici illustrent des situations de communication divergentes, il faut constater que ces divergences se manifestent premièrement dans des structures thématiques différentes et deuxièmement par des choix différents de la forme du sujet. Ce sont deux arguments forts en faveur de l'importance d'analyser les traditions discursives et leurs manifestations dans les différents genres textuels pour comprendre le choix des mots. À ce propos il est utile de renvoyer aux analyses de Biber *et al.* (1998, 2009), qui, à l'aide d'un vaste corpus d'anglais moderne ont su distinguer des différences claires entre les différents genres textuels, et même entre les sous-genres, par **exemples** les différentes présentations d'études scientifiques selon leur matière (médecine, histoire etc.). Comme signalé plus haut, à propos du Tableau 4, les sources disponibles pour l'ancienne langue ne permettent malheureusement pas une telle exploration « idéale ».

Facteurs externes, diasystématiques 5 : la diamésie (le médium de transmission, oral ou écrit)

À propos d'un état de langue transmis uniquement à l'écrit, il est évidemment difficile de se prononcer sur l'influence du médium. Néanmoins, dans la mesure où l'on peut identifier des textes conçus au pôle de la proximité (voir le Tableau 1), en particulier des textes dialogués, nous pourrions en tirer des conclusions sur ce que le compilateur ou l'auteur a bien voulu présenter comme de l'oral. Pareillement, il est légitime de tirer des conclusions à partir des différences de distribution entre les parties narratives et les discours directs (« de l'oral représenté ») dans les textes littéraires.

L'influence de la diamésie a été examinée en distinguant les parties narratives et les discours directs (« de l'oral représenté ») dans *Esope des Isopets*. Le résultat est frappant, car il montre un écart important de fréquence entre les trois types de sujet Snom, Spron et S0 dans les deux parties, voir le Tableau 9. Y figure aussi la distinction du type de phrase, dont on a déjà vu la pertinence. En effet, la distribution la plus remarquable du Tableau 9 (voir Schøsler, 1988 : 167) concerne la distribution de la forme du sujet dans les principales : dans les parties narratives dominent les Snom, puis les S0, alors que les Spron sont relativement rares. Dans les parties en discours direct c'est l'inverse : les Spron sont les plus fréquents, beaucoup plus rares sont les Snom, et très rares les S0. Pour les subordonnées, les fréquences diffèrent, certes, mais la hiérarchie reste identique dans les deux parties, avec une très grande fréquence de Spron - fait prévisible - peu de Snom, très peu de S0.

Forme du sujet	<i>Esope,</i> narration, pourcentages	<i>Esope,</i> discours direct, pourcentages		
	Principale	Subordonnée	Principale	Subordonnée
Spron	10,9	69,8	77,2	86
Snom	49,1	23,3	13,8	9,6
S0	40	7	9	4,5
Total	165 = 65,7 %	86 = 34,3 %	268 = 60,1 %	178 = 39,9 %

Tableau 9 : Influence de la distinction entre parties narratives, discours directs et type de phrase dans *Esope des Isopets*

Les résultats de l'examen d'*Esope* sont corroborés par ceux que nous avons vus dans la section consacrée à l'analyse du *Quadrilogue Invectif*, à condition d'accepter que le discours représenté du *Quadrilogue Invectif* reflète l'oral, voir Tableau 10. On y constate que le discours du peuple est celui qui s'apparente le plus au discours direct dans *Esope des Isopets*, avec une nette dominance des Spron, moins de Snom, et relativement peu de S0.

Forme du sujet	<i>Le Quadrilogue Invectif</i> , pourcentages	
	Principale	Subordonnée
LE PEUPLE, PREMIER DISCOURS		
Spron	46,4	64
Snom	34,5	30,2
S0	19	5,8
Total sur 170 occ.	84 occ.	86 occ.
LE CHEVALIER		
Spron	38,3	66
Snom	32	25,6
S0	29,7	8,4
Total sur 405 occ.	222 occ.	285 occ.
LE CLERGÉ		
Spron	30,7	60,2
Snom	29,7	32,6
S0	39,6	7,2
Total sur 491 occ.	212	279

Tableau 10 : Influence du type de phrase et distribution de Snom, Spron et S0 dans *Le Quadrilogue Invectif*

Si l'on accepte que l'oral représenté des textes littéraires révèle des traits de l'oral de l'époque, il faut croire que le « vrai » discours direct se distinguait de la narration par une utilisation relativement limitée des S0, par une fréquence élevée des Spron et par un recours moins important aux Snom.

CONCLUSIONS

Il a été annoncé dans l'introduction que le but de la présente étude était d'examiner le rapport entre continuité et rupture thématique (\pm continuité) et l'expression ou la non-expression du sujet (\pm S0) en vue de dégager les facteurs qui déterminent le choix de la forme du sujet **en français**, en prenant en considération le rôle des facteurs externes liés à la linguistique variationnelle, en particulier aux facteurs diasystématiques. Ces facteurs ont été intégrés dans la théorie sur le continuum communicatif élaborée par Koch et Oesterreicher. Ces recherches ont montré que l'influence de ces facteurs n'est pas égale : ni la simple diachronie ni la diatopie ne suffisent à expliquer la variation. Par contre, la diastratie, la diamésie, et surtout la diaphasie se sont révélées être des facteurs d'importance. C'est justement la raison pour laquelle la théorie du continuum communicatif a été introduite ici, car elle permet de formaliser la situation de communication (voir le Tableau 1). Les investigations basées sur

les facteurs linguistiques et extra-linguistiques nous ont amenés à proposer que les genres textuels et la situation de communication spécifique de chaque genre sont les facteurs essentiels pour comprendre la structure thématique et le choix de la forme du sujet. Comme le montrent les cas étudiés, un texte narratif (exemple 1) se caractérise par une succession de phrases à thème fixe ou linéaire, c'est-à-dire par une continuité alternant avec une rupture de la continuité thématique, ce dernier cas étant préparé par un rhème dans le contexte précédent. Il s'agit d'une communication où dominent les traits de distance.

Un texte littéraire dialogué, censé reproduire l'oral, présente une structure plus complexe, dans laquelle on rencontre des cas de rupture thématique non préparée. Ce type de texte reproduit en principe une communication à proximité. La forme pronominale du sujet y est fréquente – (2) et (8a).

Un texte juridique du type charte (9), se distingue des types précédents par sa structure thématique fixe, par sa haute fréquence de Snom, et sa carence de S0. C'est un genre qui incarne la communication à distance.

Enfin, un texte argumentatif présente une structure thématique de rupture, avec changements de thème non préparés. C'est une communication à distance, mais avec des traits de proximité dans le cas de Calvin, illustrée dans l'exemple (10). Il est intéressant de comparer ces exemples de Calvin avec l'exemple (8c), qui illustre la communication de distance du clergé. Dans les deux cas, les formes du sujet sont différemment distribuées par rapport aux autres genres analysés, avec beaucoup de Spron par rapport aux Snom et S0 et, fait surprenant, les Spron comme les S0 expriment soit la continuité soit la rupture thématique.

Comme il n'a pas été possible d'inclure ici le genre historique, nous renvoyons aux études du Dupuy, selon lesquelles un texte historique possède des affinités avec un texte littéraire narratif, mais avec beaucoup plus de Snom que celui-ci.

La conclusion qui se dégage de ce qui précède est que la structure thématique et le choix de la forme du sujet sont avant tout déterminés par le genre textuel et la situation de communication spécifique de chaque genre. Ce résultat rejoint les résultats de Biber *et al.*, basés sur l'utilisation de corpus extensifs de l'anglais moderne.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- CALVIN J., « Calvini Opera » », vol. 29-87, *Corpus Reformationum. Suppléments*, Institutio Christianae Religionis, 1536¹, 1539², 1543³, 1550⁴, **1559⁵**. Institution de la religion chrestienne 1541¹, 1545², 1551³, **1560⁴**.
- CHARTIER A., *Le Quadriologue Invectif*, E. Droz (dir.), Paris, Champion, 1950, deuxième édition.
- MACHO J., *Recueil général des Isopets, tome troisième, l'Esope*, P. Ruelle (dir.), Paris, SATF, 1982.
- COUDRETTE, *Le Roman de Mélusine ou Histoire de Lusignan*, E. Roach (dir.), Paris, Klincksieck, 1982.

Études

- ADAM J.-M., 2005, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- BIBER D., CONRAD S. et REPPEN R., 1998, *Corpus linguistics: Investigating language structure and use*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BIBER D. et CONRAD S., 2009, *Register, genre, and style*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BOLKENSTEIN M., 2000, « Discourse Organization and Anaphora in Latin », in P. VAN REENEN, S. C. HERRING et L. SCHØSLER (dir.), *Textual parameters in older languages*, Amsterdam, John Benjamins, p. 107-137.
- CAPIN D. et LARRIVÉE P., à paraître, *La disparition du sujet nul en ancien français et la continuité référentielle*.
- COSERIU E., 1966, « Structure lexicale et enseignement du vocabulaire », *Actes du premier colloque international de linguistique appliquée*, organisé par la faculté des lettres et des sciences humaines de l'université de Nancy (les 26-31 octobre 1964), Nancy, Mémoires des Annales de l'Est, p. 175-217.
- DETGES U., 2003, « Du sujet parlant au sujet grammatical. L'obligatorisation des pronoms sujets en ancien français dans une perspective pragmatique et comparative », *Verbum*, XXV(3), p. 307-333.
- DUPUY-PARANT E., 2006, *La continuité référentielle en moyen français : règles syntactico-sémantiques*, thèse de doctorat, Le Mans, université du Maine, [<http://cyberdoc.univle-mans.fr/theses/2006/2006LEMA3001.pdf>].
- DUPUY-PARANT E., 2007, « Les expressions anaphoriques : fréquence et contraintes linguistiques en récit dans les chaînes anaphoriques du XIV^e au XV^e siècle » in A. VANDERHEYDEN, W. DE MULDER, J. MORTELMANS et T. VENCKELEER (dir.), *Texte et discours en moyen français, actes du XI^e colloque international sur le moyen français*, Turnhout, Brepols, p. 11-24.

- DUPUY E. et LIMOUSIN L., 2015, « Pronom relatifs *lequel* vs *-qu-* : conséquences pour la continuité référentielle des propositions relatives ; étude diachronique de l'ancien au moyen français » in P. TRÉVISIOL-OKAMURA et M. KAHERAOULI, *Les subordonnées : corpus, acquisition et didactique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- FLYDAL L., 1952, « Remarques sur certains rapports entre le style et l'état de langue », *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap*, n° 16, p. 241-258.
- GIVÓN T. (dir.), 1983, *Topic Continuity in Discourse*, Amsterdam, John Benjamins.
- HARRIS M., 1978, *The Evolution of French Syntax, A Comparative Approach*, London / New York, Longman.
- KABATEK J., 2011, « Diskurstraditionen und Genres », in S. DESSÌ SCHMIDT, U. DETGES, P. GÉVAUDAN, W. MIHATSCH et R. WALTEREIT (dir.), *Rahmen des Sprechens. Beiträge zu Valenztheorie, Varitätenlinguistik, Kreolistik, Kognitiver und Historischer Semantik. Peter Koch zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Narr, p. 89-100.
- KOCH P., 2003, « Romanische Sprachgeschichte und Varietätenlinguistik » in G. ERNST, M.-D. GLESSGEN, C. SCHMITT, W. SCHWEICKARD, *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, t. 1, Berlin / New York, De Gruyter, p. 102-124.
- KOCH P. et OESTERREICHER W., 1990, *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*, Tübingen, Niemeyer.
- KOCH P. et OESTERREICHER W., 2001, « Langage parlé et langage écrit », in G. HOLTUS, M. METZELTIN, C. SCHMITT (dir.), *Lexikon der romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. I (2), Tübingen, Niemeyer, p. 584-627.
- KOCH P. et OESTERREICHER W., 2007, *Lengua hablada en la Romania: español, francés, italiano* (version espagnole, revue et augmentée de Koch et Oesterreicher, 2001), Madrid, Gredos.
- PERRET M., 1998, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, SEDES.
- PRÉVOST S., 2015, « Recul de la non-expression et de l'inversion du sujet pronominal du XII^e au XIV^e siècle : une approche quantitative et qualitative », in A. CARLIER, M. GOYENS et B. LAMIROY (dir.), *Le français en diachronie. Nouveaux objets et méthodes*, Bern, Peter Lang, p. 431-460.
- SCHØSLER L., 1984, « La déclinaison bicasuelle de l'ancien français, son rôle dans la syntaxe de la phrase, les causes de sa disparition », *Études romanes de l'université d'Odense*, vol. 19, Odense, Odense University Press.
- SCHØSLER L., 1988, « L'identification du sujet en moyen français », *Mélanges d'études médiévales offerts à Helge Nordahl à l'occasion de son soixantième anniversaire*, Oslo, p. 159-169.
- SCHØSLER L., 2002, « La variation linguistique : le cas de l'expression du sujet », in R. SAMSON et W. AYRES-BENNETT (dir.), *Interpreting the History of French, A Festschrift for Peter Richard on the occasion of his eightieth birthday*, Amsterdam / New York, Éditions Rodopi B.V., p. 187-208.
- SELIG M., 2011, « Konzeptionelle und / oder diaphasische Variation ? » in S. DESSÌ SCHMIDT, U. DETGES, P. GÉVAUDAN, W. MIHATSCH et R. WALTEREIT (dir.), *Rahmen*

- des Sprechens. Beiträge zu Valenztheorie, Varitätenlinguistik, Kreolistik, Kognitiver und Historischer Semantik. Peter Koch zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Narr, p. 111-126.
- SÖLL L., 1974, *Gesprochenes und geschriebenes Französisch*, Berlin, Erich Schmidt Verlag.
- VAN REENEN P. et SCHØSLER L., 1992, « Ancien et moyen français : SI “thématique” – analyse exhaustive d’une série de textes », *Vox Romanica*, n° 51, 1992, p. 101-127.
- VAN REENEN P. et SCHØSLER L., 1995, « The thematic Structure of the Main Clause in Old French: OR versus SI », in H. ANDERSEN (dir.), *Current Issues in Linguistic Theory 124: Historical Linguistics 1993*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, p. 401-419.
- Van Reenen P. et Schøsler L., 2000, « The pragmatic functions of the old French particles AINZ, APRES, DONC, LORS, OR, PUIS, and SI », in P. VAN REENEN, S. C. HERRING et L. SCHØSLER (dir.), *Textual parameters in older languages*, Amsterdam, John Benjamins, p. 59-105.
- VANCE B., 1997, *Syntactic Change in Medieval French: Verb Second and Null Subjects*, Dordrecht, Kluwer.
- VÖLKER H., 2009, « La linguistique variationnelle et la perspective intralinguistique », *RLiR*, n° 73, p. 27-76.

